

LA JORDANIE AUX AVANT-POSTES DE LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Compte rendu du déplacement du groupe interparlementaire France – Jordanie à Amman et à Azraq

24 au 29 octobre 2015

A l'invitation du Président du Sénat jordanien, le Dr Abdel Raouf El Rawabdeh, une délégation du groupe interparlementaire d'amitié France – Jordanie, présidée par Mme Christiane Kammermann et composée de Mme Françoise Laborde, Vice-présidente, M. Jeanny Lorgeoux, Vice-président, M. Jean-Paul Fournier et M. Jean-Pierre Vial, membres du groupe, s'est rendue à Amman, du 24 au 29 octobre 2015, pour une mission d'étude sur la lutte contre le terrorisme, la lutte contre les changements climatiques et le développement de la coopération dans le domaine de l'éducation.

La venue de la délégation sénatoriale s'inscrivait dans le contexte d'un dialogue diplomatique intense entre la France et la Jordanie, après la visite du Premier ministre, M. Manuel Valls, dans la région.



La délégation sénatoriale à l'issue de son audience avec Sa Majesté le Roi Abdallah II de Jordanie

Au cours de son séjour, la délégation a été reçue en audience par le Roi Abdallah II de Jordanie ainsi que par plusieurs membres du Gouvernement. Les sénateurs ont également rencontré le nouveau Président du Sénat jordanien, M. Faisal Fayez, nommé le jour de leur arrivée, et ont eu des échanges nourris avec leurs homologues du groupe d'amitié Jordanie-France, présidé par le Dr Shabib Ammari, les membres de la commission de

l'environnement et ceux de la commission chargée des affaires arabes et internationales et des expatriés. Enfin, avant de visiter le camp de réfugiés syriens d'Azraq, les sénateurs se sont entretenus avec M. Aqel Beltaji, maire d'Amman, fidèle ami de la France.

I. La lutte contre Daech : une priorité pour la Jordanie et la nécessité d'une action internationale coordonnée

La lutte contre le terrorisme et les répercussions économiques et politiques du conflit syrien pour la Jordanie ont été au cœur des échanges de la délégation avec ses interlocuteurs jordaniens.

A – L'accueil des réfugiés syriens : un défi pour la Jordanie

Pays frontalier de la Syrie, la Jordanie a recueilli environ 1,4 millions de réfugiés syriens, soit 20 % de la population jordanienne. Environ 650 000 réfugiés sont actuellement hébergés dans les camps mis en place avec l'aide du Haut Comité aux réfugiés. Les autres ont été accueillis par la population jordanienne, avec une grande générosité.

Pourtant, cela représente un défi considérable pour la Jordanie en matière de sécurité, d'approvisionnement en eau et en énergie, mais aussi dans le domaine de l'éducation. Selon le ministre de l'Intérieur rencontré par la délégation, l'aide internationale ne couvrirait que 38 % des services apportés aux réfugiés. Ainsi, pour accueillir les 140 000 élèves syriens dans les écoles jordaniennes, le ministère de l'Éducation a dû porter de 25 à 50 le nombre d'élèves par classe. Cela se traduit aussi par des tensions sur le marché du travail, la main d'œuvre syrienne ayant la réputation d'être qualifiée et d'accepter de faibles rémunérations.

La délégation a visité le **camp d'Azraq**, situé au Nord Est du pays, près de la frontière syrienne. D'une capacité de 130 000 personnes, le camp est organisé en villages de 10 000 à 13 000 réfugiés et offre de nombreux services : un dispositif d'approvisionnement en eau, un système d'évacuation des eaux usées, plusieurs dispensaires, un hôpital, un service d'aide sociale, deux écoles pour 10 000 élèves accueillis alternativement le matin et l'après-midi, l'accès à Internet et au réseau téléphonique (35 % des réfugiés ont un téléphone portable), un supermarché dans lequel les réfugiés peuvent faire leurs courses grâce aux 20 dinars jordaniens qui leur sont versés chaque mois sous forme de coupons.



Visite du camp d'Azraq

La sécurité du camp est assurée par l'Etat jordanien : à l'extérieur, par 12 patrouilles fixes de gendarmerie ; à l'intérieur, par la direction militaire du camp, un centre de police et une section qui assure la défense civile. Les réfugiés peuvent librement sortir du camp sur demande, grâce à un système de « congés ».

B – La nécessité d'une action internationale coordonnée contre le terrorisme

Lors de leur session de travail interparlementaire au Sénat jordanien, les sénateurs français et jordaniens ont eu des échanges nourris sur la lutte contre le terrorisme.

Le Président du Sénat jordanien, **le Dr Abdel Raouf El Rawabdeh** a souligné l'importance de la prévention du terrorisme en s'attaquant aux **causes de la radicalisation**, en particulier chez les jeunes. Concernant la Palestine, il s'est dit favorable à la reconnaissance des droits de chacun regrettant que l'occupation se poursuive dans l'injustice et plaidant en faveur d'un droit à l'autodétermination.

Concernant la radicalisation, **M. Jean-Paul Fournier** a évoqué les travaux de *la commission d'enquête sur l'organisation et les moyens de la lutte contre les réseaux djihadistes en France et en Europe*, présentés au Sénat en avril 2015. L'objectif était de comprendre les motivations des jeunes Français qui rejoignent les groupes armés islamiques en Irak et en Syrie et d'analyser l'efficacité des mesures prises pour combattre ce phénomène. Il a rappelé que plus de 1 500 ressortissants français seraient concernés et constitueraient ainsi des menaces, une fois de retour sur le territoire national.

Rappelant les dispositions adoptées dans le cadre de la loi sur le renseignement, **M. Jeanny Lorgeoux** a fait valoir que cette activité est un élément essentiel de la lutte contre le terrorisme. Suite aux attentats de *janvier 2015*, le sujet, qui a été débattu au parlement, a révélé une certaine maturité politique qui a permis d'augmenter les moyens qui sont alloués aux services de renseignement en conciliant respect des libertés individuelles et défense de la sécurité nationale. Il s'agissait aussi de créer un cadre juridique d'action et une Commission nationale de contrôle pour protéger les agents qui travaillent dans ces services.

M. Hassan Abounameh, rapporteur de la commission chargée des affaires arabes et internationales et des expatriés du Sénat jordanien, a fait valoir l'urgente nécessité de stabiliser la région. Il a indiqué que malgré le terrorisme et les défis sécuritaires auxquels doit faire face la Jordanie, les modes de vie et la législation n'ont pas changé.

La sénatrice Taghreed Hikmat, membre de la commission, ancien magistrat, a défendu l'idée d'opposer aux attaques terroristes et à l'idéologie obscurantiste de Daech, une pensée éclairée et pacifiste pour éviter l'escalade de la violence.

Mme Christiane Kammermann, Présidente du groupe d'amitié France-Jordanie, est convenue de la nécessité de développer la prévention pour éviter la radicalisation. S'agissant des actes terroristes, elle a appelé à la plus grande fermeté, les actes devant répondre aux actes, la pensée ne pouvant suffire. Elle a également souligné l'importance de développer une coopération internationale sans faille.

Les vertus d'une action conjointe ont été également défendues par plusieurs sénateurs jordaniens, soulignant la nécessité de s'attaquer notamment aux ressources financières et aux afflux d'armements qui alimentent les groupes terroristes.



La délégation sénatoriale reçue au Sénat jordanien par le Dr Abdel Raouf El Rawabdeh, Président du Sénat (au centre) et le Dr Shabib Ammari, Président du groupe d'amitié Jordanie-France (à droite)

Lors de l'audience qu'il accordée à la délégation, **Sa Majesté le Roi Abdallah II de Jordanie** a souligné la qualité de la coopération politique, économique et militaire entre la France et la Jordanie, souhaitant qu'elle se poursuive et s'intensifie.

Dans la continuité des initiatives engagées à Aqaba en avril et septembre 2015 et associant les responsables des armées et des services de renseignement de plusieurs pays de la Corne de l'Afrique, l'Égypte, les États-Unis, l'Union européenne et l'OTAN, il a dit souhaiter poursuivre aux côtés de la France, de l'Afrique et de l'Europe, la lutte contre les groupes terroristes Boko Haram et Al-Shabbaab, en ciblant prioritairement l'Afrique de l'Est. Il a annoncé une troisième réunion des chefs d'Etat, des ministres de la Défense et des militaires des pays concernés par la lutte contre Al-Shabbaab, mi-décembre.

À l'issue de ces rencontres, ont été décidés :

- le renforcement des capacités des armées somaliennes et africaines et de l'AMISOM (Mission de l'Union africaine en Somalie) ;
- l'intensification des formations et de la coopération au bénéfice des armées africaines, en particulier dans le domaine du renseignement (Tanzanie, Kenya, Ouganda, Djibouti et Somalie notamment).

S'agissant de la lutte contre Daech, il a insisté sur la nécessité de mener une « *action coordonnée mondiale* » incluant la Russie pour éviter le déclenchement d'une « *Troisième Guerre Mondiale* ». Parce qu'il s'agit d'une « *guerre à l'intérieur de l'Islam qui en ternit l'image* », il a estimé que le combat doit être conduit par un pays du monde musulman. La Jordanie présente, selon lui, l'avantage d'avoir un regard neuf sur la situation avec suffisamment de recul et d'objectivité.

Souhaitant qu'Aqaba devienne le lieu de rencontre discret des pays concernés par la lutte contre le terrorisme, le Roi a affirmé la volonté de la Jordanie de soutenir la France dans le combat qu'elle mène en Afrique de l'Ouest contre Boko Haram,

Outre l'approche militaire et le démantèlement des réseaux djihadistes, il a également souligné la nécessité d'une approche religieuse, en particulier avec la formation des imams à un Islam modéré.

II. Eau et énergie : l'exigence d'un développement durable

A – Le choix du « mix énergétique »

La délégation s'est entretenue avec le ministre de l'Énergie, M. Ibrahim Seif, puis avec le ministre de l'Environnement, M. Taher Shakhshir, lesquels ont rappelé que la stratégie énergétique de la Jordanie est basée sur deux piliers :

- la sécurité de l'approvisionnement en énergie ;
- le développement des énergies renouvelables pour diversifier les sources d'énergies et favoriser les énergies sobres en carbone.

C'est un véritable défi pour la Jordanie dont 97 % des besoins énergétiques sont importés et représentent 18 % du PIB jordanien. Dans un premier temps, l'objectif est de couvrir 15 % des besoins grâce aux énergies renouvelables (éolien-solaire). Les ministres ont dit pouvoir compter sur le soutien financier de l'Agence Française de Développement ainsi que sur l'expertise technique française dans ce domaine. La gestion des déchets et leur transformation en biomasse a également été évoquée comme un des axes de développement prioritaires des énergies renouvelables.

Enfin, le projet de construction d'une centrale nucléaire a été estimé budgétairement difficilement soutenable par la Jordanie et techniquement problématique s'agissant des besoins en eau pour assurer le refroidissement des réacteurs.

B – Le Canal « Mer rouge - Mer morte » : un projet vital pour la Jordanie

Outre la préservation du site de la Mer morte, le projet de drainage des eaux de la Mer rouge vers la Mer morte vise à la fois à sécuriser l'approvisionnement en eau de la Jordanie grâce à la désalinisation et à produire de l'électricité grâce à la construction du barrage hydraulique.

C'est également un projet crucial pour la paix dans la région, car il est le fruit d'un accord tripartite entre Israël, la Jordanie et la Palestine.

Son coût est estimé à 10 milliards de dollars américains (USD). La première phase de construction de l'usine de désalinisation d'eau à Aqaba nécessite un investissement d'environ 1 milliard USD. La convocation des sociétés candidates est prévue pour le premier trimestre de 2016. Au vu de leur expertise, les sociétés françaises sont bien placées.

III. La volonté d'une coopération croissante dans le domaine de l'éducation

La délégation s'est longuement entretenue avec le Ministre de l'Éducation, M. Mohammad Thneibat, Vice-Premier ministre, en présence de la sénatrice Haifa Hajjar Najjar, spécialiste des questions d'enseignement.

Le ministre a souligné l'excellence des relations de la Jordanie avec la France, appelant au développement des partenariats dans le domaine de l'éducation. Il a rappelé que les écoles publiques et privées jordaniennes étaient ouvertes aux Français et que les étudiants jordaniens avaient désormais la possibilité de présenter le français au Baccalauréat. Il a dit vouloir développer l'enseignement du français sachant qu'une centaine d'écoles publiques et 85 écoles privées le proposent déjà.

Il a annoncé le projet de création d'une école franco-jordanienne par le Gouvernement jordanien. A été également évoquée la création d'une université franco-jordanienne privée.

La délégation sénatoriale s'est félicitée de la bonne place du français dans les écoles jordaniennes et du projet de création d'une école franco-jordanienne, qu'elle s'est engagée soutenir.

L'ambassadeur de France, Son Exc. M. David Bertolotti, a rappelé que le lycée français d'Amman était très largement ouvert aux jeunes Jordaniens, qui représentent un tiers des élèves. Il s'est dit également tout à fait favorable à la mise en place de cursus universitaires conjoints.

*

La délégation sénatoriale adresse ses sincères remerciements aux sénateurs jordaniens pour leur très chaleureux accueil. Cette mission, en plus de conforter les relations d'amitié entre le Sénat jordanien et le Sénat français, aura permis à la délégation sénatoriale de mesurer sur place l'impact considérable du conflit syrien sur la société jordanienne, sur le plan géopolitique, économique et éducatif.

Les défis sont immenses pour la Jordanie qui, dans une région soumise à de violentes turbulences, demeure **un îlot de stabilité** salvateur et s'affirme comme **un acteur de tout premier plan pour lutter contre le terrorisme et construire une paix durable**.

Composition de la délégation

		
Mme Christiane KAMMERMANN Présidente du groupe Sénateur représentant les Français établis hors de France (Les Républicains)	Mme Françoise LABORDE Membre du groupe Sénatrice de la Haute-Garonne (RDSE)	M. Jeanny LORGEUX Membre du groupe Sénateur de Loir-et-Cher (Socialiste et républicain)
		
M. Jean-Paul FOURNIER Membre du groupe Sénateur du Gard (Les Républicains)	M. Jean-Pierre VIAL Membre du groupe Sénateur de Savoie (Les Républicains)	
Composition du groupe d'amitié : http://www.senat.fr/groupe-interparlementaire-amitie/ami_659.html		